

SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Billet du Maire	3 - 4
Hommages	5
Aînés	6 - 8
Marché de Noël	8 - 9
Escalade	10 - 11
Sapeurs-pompiers	12 - 13
Vide-Greniers	14 - 15
Brèves communales	16 -19
Gens d'ici	20 -21
Échos du Conseil municipal	22 - 25
Spectacle	26
Tennis Club de Vandœuvres	27
Samaritains	28 - 29
Cours et activités proposés dans la commune	30
Informations communales	31
Agenda	32

ÉDITORIAL

Chers Vandœuvriens, chères Vandœuvriennes,

J'espère que vous traverserez votre *Coquille* aussi facilement et avec autant de plaisir qu'on peut enfin à nouveau traverser notre belle commune, la prudence en moins, car vous risqueriez de manquer quelques bons articles !

A commencer par l'immanquable billet du maire. Ou ceux de nos reporters, Michelle Stalder et Alexandre Muller, qui pour vous ont couvert le Marché de Noël et l'Escalade, pendant lesquels, heureusement, le froid a épargné les nombreux visiteurs. Et celui de l'adjointe au maire, Gabrielle Gourdou-Labourdette, émérite sportive, qui nous fait vivre de l'intérieur l'entraînement de la course de l'Escalade, suivi par de nombreux courageux participants, malgré le temps glacial.

Nicolas Terrier vous fera la revue de presse des derniers échos du conseil municipal, alors que j'aurai le plaisir de vous informer des dernières interventions de notre fort sympathique et très dévouée compagnie de pompiers. Monsieur Faure nous parlera des Aînés, sans lesquels notre village ne serait pas ce qu'il est et sans lesquels nous ne serions pas grand chose.

Et puis tous les anciens élèves de l'école de Vandœuvres des années 1968 à 1980 auront certainement un grand plaisir de faire peut-être un peu mieux connaissance avec Monsieur Michel Gobet, qui fut, faut-il le rappeler, le maître principal très apprécié de tous, comme vous le confirmeront ceux qui ont eu le privilège de l'avoir. N'oublions pas qu'il a formé beaucoup d'entre nous, conseillers municipaux, adjoints, maires, etc.

Et Dominique Jornod, notre secrétaire de rédaction qui vous communiquera toutes les informations utiles, comme la liste des nombreux cours et activités, ainsi que l'agenda,

pour que vous ne puissiez avoir l'excuse de manquer toutes les manifestations qui vous sont proposées...

En 2004, notre maire à tous vous exhortait à venir débattre à la mairie pour faire part de vos préoccupations ou de vos souhaits, ce que certains ont pris l'habitude de faire. Nous ne pouvons donc que vous encourager à poursuivre dans cette voie. Les conseillers municipaux sont également à votre écoute. N'hésitez pas à les interpeller soit par courriel, soit par courrier. Ceci pour le bien de votre commune, bien pour lequel nous essayons de travailler d'arrache-pied en parfaite symbiose avec vous.

Puisse à nouveau cette lecture vous faire découvrir, vous informer ou vous apprendre encore bien des choses utiles sur la vie de Vandœuvres et ses habitants.

Lorin Voutat

BILLET DU MAIRE

De la difficulté d'investir

Bientôt, inéluctablement, et malgré de nombreuses tentatives à ce jour avortées, le printemps s'imposera face à un hiver ô combien long, monotone et sans attraits, mais pas pour autant décidé à mourir.

Pendant ce temps, qui s'écoule lentement, morne et triste comme la plaine blanche de Victor Hugo, votre maire s'interroge et compare : pourquoi, en politique, faut-il aussi traverser tant de jours sans voir l'éclosion d'un projet, sans pouvoir même imaginer la date à laquelle fleurira une délibération, poussera une construction !?

Rassurez-vous ! Votre maire va bien, très bien même ! Elle est très satisfaite de ce début de législature qui, apaisé, permet aux nouveaux conseillers municipaux de prendre leur place, de découvrir les plaisirs et les obligations liées à leur fonction. Les idées germent, les projets foisonnent, mais, de la volonté à la réalisation, il y a loin encore...

Alors, pourquoi, ce *no man's land* de temps, durant lequel les projets, études ou autres décisions sommeillent, alors que leur éclosion semblait pourtant imminente !?

S'interroger n'est pas vouloir y répondre absolument. C'est seulement tenter de comprendre pour - si faire se peut - améliorer, corriger, remédier à une situation de fait qui contrarie et préoccupe.

Ce n'est pas non plus vouloir justifier à tous prix, rejeter la responsabilité ailleurs ou porter des accusations.

C'est, peut-être, en revanche, une manière de se reconforter et de rassurer celles et ceux qui se languiraient aussi dans l'attente de réalisations fortes et concrètes de la part des autorités communales.

Bien sûr, au quotidien, et dans le cadre du fonctionnement de la commune, on peut dire, sans exagération aucune ni prétention, que « ça bouge » : conférences sur le thème de la santé, cafés-croissants pour les Aînés, vide-greniers, courses pédestres, engagement d'agents de sécurité municipaux, pour ne citer que quelques-unes de nos innovations.

C'est dans l'accomplissement des grands projets que la tâche s'avère plus lourde et compliquée. Comme dit plus haut, ce ne sont pas les idées qui manquent, ni les ambitions qui font défaut : mise en route du chantier de la maison Bianchi, réalisation des mesures de modération de trafic au chemin de la Seymaz, aménagement de la place du village, mise en place de la zone 30 km/h dans le quartier sud de la commune (Tattes-Fontaine, Cocuaz, Troupe, Lulasse, Peutets), poursuite de la mise en séparatif des eaux claires et usées (secteur Tattes-Fontaine), construction de logements communaux le long de la route de Meinier, dans la continuation du centre communal, sur le terrain « vert » et les tennis ; préparation d'une plaquette sur Vandœuvres, d'un nouveau plan communal; renaturation des fossés, etc. Et je n'ose même plus aborder la question de la construction d'une crèche ou de l'aménagement d'un cheminement sécurisé pour les enfants se rendant à l'école...

En y regardant de plus près, force est de constater que ce sont les projets soumis à autorisations (cantonales, essentiellement), demandant des pré-études ou dépendant d'une longue procédure (par exemple soumission aux AIMP, soit aux accords internationaux sur les marchés publics), qui sont les plus difficiles à mener à bien.

Ou encore ceux étudiés au niveau intercommunal ou nécessitant une information, une consultation des intéressés. Ces différents para-

digmes - positifs et indispensables au bon fonctionnement d'une commune comme aux bonnes relations entre élus et administrés - n'en sont pas moins vecteurs de lenteur, de retournements, voire de rebondissements ou même d'arrêts !...

Sur le plan social ou culturel, comme dans ceux touchant au sport, à la jeunesse ou aux Aînés, une fois les élus mis d'accord (ce qui ne va pas de soi car, dans ces domaines, l'émotionnel joue un rôle important), la réalisation des projets est plus aisée (ce qui ne veut pas dire facile, il y a d'autres impondérables !).

Ce n'est pas le suivi des dossiers qui fait défaut, car tant le staff administratif que l'exécutif veillent de près à l'avancement des projets. Pourtant, il faut bien l'admettre, entre une décision du conseil municipal et une autorisation définitive, un premier rendez-vous avec un mandataire et une ouverture de chantier, une soirée d'information et une délibération, le temps semble s'écouler bien plus lentement...

Face à ce constat, difficile à faire dans une société du « tout tout de suite », il faut savoir raison garder et continuer à se battre avec opiniâtreté.

Et, pour conclure ces lignes, qui ne sont finalement qu'un billet d'humeur... du maire contre les obstacles et les dédales administratifs, donnons-nous du courage en relisant cette phrase de Montaigne : « c'est une belle harmonie quand le dire et le faire vont ensemble » !.

Et tenons-la pour vraie !

Catherine Kuffer

Photographie : Thierry Brichet



HOMMAGES

La Grande Dame du Petit-Miolan

Madame Claire-Elisabeth Schmitz s'est éteinte le 18 avril 2008 à la Maison de Pressy où elle a été entourée de soins tous particuliers, tant son rayonnement ne laissait personne indifférent. Les moments de culte étaient un espace de paix et de réconfort dont elle avait tant besoin pour faire face à sa terrible maladie.



Elle a été vice-présidente et présidente (par interim) du conseil de paroisse où elle s'est investie particulièrement dans les rénovations du temple et du Presbytère. Elle était également sensible aux Aînés de la paroisse et a ainsi permis au groupe des Bienvenus de naître.

Madame Schmitz était aussi engagée dans une fondation en Valais au service des jeunes toxicomanes.

Nous garderons d'elle, sa gentillesse, sa générosité, son ouverture, son accueil et son sens du travail bien fait.

Comme il a été dit au culte « La Grande Dame du Petit-Miolan s'en est allée » et le temple a dû être élargi pour accueillir sa famille et ses amis recueillis et reconnaissants.

C.R.

René Stauffer

Enfant de la commune, à laquelle il tenait énormément, il a beaucoup œuvré, à part sa profession d'appareilleur, dans les pompiers, la mairie et ses relations diverses et privées. Ceci souvent au détriment de sa famille, qui a eu bien de la patience.



Une fois que les gens nous ont quittés, une certaine gêne fait que l'on ne narre que les bons souvenirs. Eh bien, parlons aussi des mauvais, et nous en serons débarrassés. Oui, René Stauffer était victime de sa gentillesse et de sa bonne volonté. Lorsque, professionnellement, il annonçait sa venue, parfois il ne tenait pas son engagement. Il ne voulait pas décevoir, il espérait contenter tout le monde. Mais il n'avait, comme chacun d'entre nous, que deux bras et deux jambes, ne lui permettant pas d'être partout à la fois. Comme il était aimé et apprécié, on finissait par lui pardonner. Où qu'il passe, il laissait derrière lui un sentiment positif et la confiance s'instaurait. Il essayait toujours de trouver une solution favorable pour toutes les parties. Il a su prendre et rejeter les bons et mauvais exemples de ses aînés. Devenu un des anciens, il faisait partie des quelques-uns qui connaissaient et savaient presque tout de notre environnement.

Affable, bourru à l'occasion quand il le voulait, il était un homme sérieux, mais très plaisantin et coquin dans les moments de détente. Le travail et la tâche ne l'ont jamais effrayé. Baisser les bras, cela ne faisait pas partie de son langage. L'ardeur, la droiture, le courage, la correction étaient, entre autres, ses principaux atouts. Et ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'il a su faire passer le message. Nombre d'entre nous avons bénéficié de cet exemple. Ce qui a permis très souvent un rapprochement avec lui et l'occasion de nouer de réels liens de profonde amitié. Malheureusement, comme nos beaux arbres de la commune, il a fini par se casser. Merci pour ce que tu nous as donné. Salut René, bon voyage.

Jean-Luc Jaunin

VISITE AU MUSÉE PATEK PHILIPPE

Regardons le temps passer !

Il en est du bonheur comme des montres ; les moins compliquées sont celles qui se dérangent le moins. (Chamfort)

Après nous être restaurés, gracieusement servis, avec cafés et croissants avant le départ, fixé à 9h30 très précises (mentionné sur la feuille d'invitation), heure que nous avons respectée scrupuleusement, car la visite future nous l'imposait.

Il y a eu « le temps qui passe », voilà maintenant qu'on admire les « garde-temps » qui nous permettent de compter le temps, comme l'a fait Marie Curie avant nous. Et pour construire ce garde-temps, tout un monde d'horlogers, de quadraturiers, de blantiers, de régleurs, de calibristes, se mirent à travailler ensemble en fabrique pour élaborer une montre.

C'est à partir de 1601 que la corporation des horlogers décide de se créer à Genève avec une « Ordonnance et règlements sur l'Etat des Orologiers ».

Vers 1630, apparaît la peinture sur émail, qui, avec la révocation de l'Edit de Nantes, pousse les émailleurs à se réfugier aussi à Genève, car ce métier est l'apanage des huguenots. À l'époque on était émailleur que de Genève.

Le réglage d'une montre, à l'origine, devait s'effectuer plusieurs fois par jour, à l'aide des horloges publiques, seule façon fiable de se référer, il y avait aussi les cadrans solaires pour cette opération. La précision était toute relative.

En 1675 cette précision s'améliore, la fluctuation se réduit à une ou deux minutes par jour. Les activités humaines se modifient en fonction de ce progrès.

Le marché chinois a porté haut les couleurs de l'horlogerie et de l'émaillerie de Genève.

Avec la Chine, pour la réparation d'une montre, il fallait compter plusieurs années avec les allers-retours. Pour remédier à cet inconvénient, on fabrique deux montres identiques, avec le motif émaillé inversé.

À partir de 1780 les automates donnent une nouvelle impulsion. Jaquet-Droz en fut le précurseur.

Durant le XVIII^{ème}, l'évolution mécanique permet de faire progresser les complications. Chez Patek Philippe, la montre n° 180 doit être la première montre la plus compliquée.

« Avec discrétion, pour ici ou ailleurs, de tourbillon en seconde, jusqu'au quantième perpétuel séculaire, les « garde-temps » ne se contentent pas d'égrener les heures. Et s'ils sonnent parfois, ils sont toujours le reflet de notre personnalité ».

Lors d'une exposition en 1844, apparaît le premier système de remontage manuel d'une montre. Finies les petites clés...

Le thème de l'entreprise, dès 1851, est et reste : « Jamais vous ne posséderez complètement une montre..., vous en serez juste le gardien, pour les générations futures. »

Avec la démocratisation de la montre, il a fallu également songer aux explorateurs qui subissent l'influence des variations de champ magnétique, nécessitant l'emploi de nouveaux matériaux.

Claude Faure

Les Aînés se retrouvent pour leur repas annuel en 2008

Madame notre maire nous réunit avant fin janvier pour nous présenter les vœux de nos autorités communales, ce dont nous la remercions sincèrement.

Entourée par trois anciens maires, accompagnés de leurs conjoints, une assistance fournie partage tous les sujets dans leurs conversations : voyages, rencontres, petits-enfants, amis. La mémoire ne fait pas défaut pour se rappeler ces souvenirs et chacun profite de notre belle salle communale d'où nous jouissons d'une vue splendide. L'apéritif donne lieu à un échange fort apprécié.

Une choucroute, plat par excellence de cette saison, nous permet de prendre patience en attendant de nous délecter durant un voyage d'une heure dix-huit minutes à travers cinq continents, visités durant cinq années par Serge et Nicole Roethli qui nous font partager leurs

joies et leurs souffrances au cours de cette odyssée. Lors d'un appel à tenter une pareille expérience, seule notre adjointe bien-aimée se propose de se lancer dans ce périple. Bonne chance...

Merci à la commission qui s'occupe des Aînés, de sans cesse être à l'affût pour nous proposer des distractions encore plus attractives. Un généreux bravo à l'adresse de nos deux baroudeurs.

Et aussi nos vives félicitations à nos autorités, qui en ce jour nous entourent de leur affection et nous font participer à la vie de notre belle commune. Les nouveautés sont nombreuses cette année, en espérant que la plupart d'entre nous sauront en profiter le mieux possible.

À la prochaine...

Claude Faure

Photographies : mairie



Un « Café-croissants » à Vandœuvres avec la participation de la commune de Choulex

Cette idée est partie du public sur proposition du Centre d'Animation pour les Aînés du canton. La commune a organisé cette rencontre avec la participation de la commune de Choulex. Merci à nos autorités.

Le 4 mars 2008, notre premier « Café-Croissants » à Vandœuvres, quelle joie de pouvoir partager cette convivialité qui a l'heur de plaire à beaucoup d'entre nous. Merci à tous ceux qui se sont déplacés en grand nombre au foyer de notre belle salle communale, où ils furent entourés et servis par notre très dévouée adjointe au maire.

L'ordre du jour : l'aide à domicile, thème du débat présenté par une dirigeante du CASS de Vézenaz, a provoqué un intérêt particulier chez les participants.

Nous avons appris quelles étaient les différentes possibilités offertes à tous (adolescents,

adultes, aînés) pour se faire « dépanner » par ce service à la population. Il ne nous reste plus qu'à exploiter le filon.

Une documentation sur l'aide à domicile est disponible au secrétariat de notre commune. Comme vous venez de le lire ces informations sont accessibles à tous et chacun d'entre nous peut faire appel à ce service, situé dans le village de Vézenaz (ancienne poste).

Un comité s'est constitué pour perpétuer ces rencontres, qui, à l'épuisement des sujets, selon certains, deviendraient le « *Café-Croissants mensuel* », par exemple, pourquoi pas...

Claude Faure

« *Ce qui nous fait vieillir, ce n'est pas prendre de l'âge, c'est de désertier notre idéal.* »
(Normal Instructor & Primary Plans)

MARCHÉ DE NOËL

En cette fin d'année 2007 le traditionnel Marché de Noël s'est tenu à côté des commerces du village dans le mail piétonnier, proche du parking communal.

Nous avons été ravis de flâner et de nous rencontrer sur cette petite place qui s'y prête si bien.

Le marché reste un lieu très convivial et même le froid n'a pas empêché de trouver une ambiance chaleureuse ! Les différents stands aux « bonnes senteurs de Noël » étaient variés et proposaient des objets joignant l'utile à l'agréable, à des prix raisonnables.

Bonheur pour le sens olfactif, chocolats raffinés, biscuits, cakes allant du sucré au salé.

Tout pour plaire dans tous les sens du terme !

Ce fut un beau succès et ceci grâce aux personnes responsables et bénévoles que sont les trois Dames : Nicole Wenger, Elisabeth Schlaepfer et Christine Turrettini. Je tiens à les remercier du fond du cœur pour cette bonne réalisation du Marché de Noël.

Mille mercis à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour cette belle journée.

Michèle Stalder

Photographies : Catherine Walder



ESCALADE

Il fait froid, très froid et il pleuvine dans cette nuit noir d'encre du 11 au 12 décembre.

Une certaine effervescence règne autour de l'enceinte de l'école. De petits lutins, robots, grenouilles, tigres et autres clowns, tremblants d'appréhension, ou fiers comme des coqs, se fauillent dans la nuit accompagnés de leurs parents, tremblants, eux, de froid ! Heureusement qu'il y a la grosse marmite de soupe bouillonnante depuis midi qui les attend... Comme chaque année, elle a été préparée le matin même par des centaines de petites mains.

Une lueur de flambeaux dans la nuit – c'est le signe de départ du cortège très coloré, mais bien silencieux (peut-être trouverons-nous l'an prochain un fifre ou un tambour pour l'accompagner...) Le cortège fait le tour de l'école; les flashes des appareils photo crépitent et les yeux des petits et grands brillent dans la pénombre.

C'est l'arrivée dans le préau et le rassemblement sur l'escalier rempli de centurions, chevaliers, princesses et autres fanfarons qui chantent tous en chœur le « Cé qu'è lainô ». Ils avaient tous fière allure et les parents spectateurs, non moins...

Enfants, parents et amis se réunissent enfin chaleureusement autour de la marmite et sa

délicieuse soupe. Du fromage et du bon pain sont goulument avalés. Des saucisses grillées sont servies par nos amis les pompiers. Qui sait, peut-être le vin servi par la mairie sera-t-il chaud l'année prochaine...

Aussi, le feu sur le préau était-il le bienvenu pour en réchauffer plus d'un qui avait les pieds gelés. Mais quel bonheur de pouvoir célébrer cette fête de l'Escalade à ciel ouvert !

Poursuivons cette jolie tradition dans notre village et avec plaisir nous vous disons - à l'année prochaine.

Alexandre Muller

Photographies : Catherine Walder
et
Alexandre Muller





SAPEURS-POMPIERS

Mais que font les pompiers !?

31 pompiers volontaires forment le corps des sapeurs-pompiers volontaires, dont deux charmantes jeunes filles. Il est placé sous le commandement du Capitaine Castella.

2007 aura été une année riche en événements pour notre efficace compagnie. Ce n'est pas moins de 97 (!) interventions qu'elle a dû effectuer avec tout le dévouement qu'on lui connaît. À titre de comparaison, en 2006 il y a 42 interventions, 67 en 2005 et 40 en 2003.

On le voit, ils ont été mis à forte contribution, mais toujours avec le sourire et la bonne humeur qui leur sont légendaires

Ce nombre record s'explique par les fortes chutes de neige de janvier 2007, ainsi que par le déluge d'eau qui s'est abattu en quelques minutes sur la commune en août 2007, nous indique le lieutenant Christophe Imhoos.

Afin de parfaire leurs connaissances et garder le rythme, les pompiers ont été soumis à un entraînement régulier en 2007, à raison de cinq exercices annuels obligatoires. Pour certains sapeurs, des cours spécifiques facultatifs sont dispensés. Comme par exemple, celui en 2006 déjà (organisé par le sapeur Burri), très suivi et très apprécié, qui permettait d'apprendre les bases des Mesures Immédiates pour Sauver la Vie (MISV). Cours à l'issue duquel chaque participant a reçu un certificat. Pour ceux-ci sauver des vies est le principal objectif et le défibrillateur n'a plus de secret. Tous ont été convaincus par l'utilité de ces appareils qui, installés en des endroits stratégiques, peuvent sauver bien des vies. Fin 2007, un exercice pour les porteurs d'appareils respiratoires, plus simplement appelés porteurs AR, a eu lieu à l'usine des Cheneviers. Les intrépides soldats du feu sont à l'image de Florence Valot, ressortis conquis par cet exercice en situation quasi réelle. Malheureusement, un feu de cheminée au

Vallon a précipité le retour de l'équipe, « alarmée » alors qu'elle s'apprêtait à prendre l'appétitif avec les sapeurs d'entreprise des Cheneviers qui avaient mis à disposition leurs installations.

Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive, car bien d'autres cours intéressants sont également proposés.

Ainsi, grâce à ces nouvelles connaissances acquises, certains ont pu participer à la destruction de nids d'insectes et à la récupération d'essaims d'abeilles. On le constate, nos pompiers ne sont pas là uniquement pour éteindre des feux, mais aussi pour participer à des missions de sauvetage, comme ce fut le cas lors d'une collision entre un scooter et un piéton.

On n'omettra pas de noter qu'un violent incendie a entièrement détruit un chalet à Bessinge en janvier 2007. Incendie qui en plus de mobiliser en pleine nuit la Compagnie au complet a aussi nécessité la présence sur les lieux des pompiers professionnels du S.I.S. (Ville) et du S.S.A. (Aéroport), ces derniers venus en renfort avec le train d'eau. Ce fut l'occasion pour le Capitaine Castella, d'étreindre ses galons lors d'un vrai baptême du feu.

L'apport des pompiers à la vie de la commune se fait aussi sous forme de participation à certaines manifestations privées, comme les gardes sur le concours hippique de Crête, le slowUp, l'entraînement de la course de l'Escalade ou tout simplement lors des promotions ou du 1er août. Manifestations où bon nombre d'habitants peuvent mieux faire connaissance avec tous ces volontaires qui ne comptent pas leurs heures, ni ne ménagent leurs efforts pour la sécurité des Vandœuvriens. Pour preuve, certains n'ont pas hésité à prendre sur leur temps libre pour assurer la sécurité de la traversée du village rendue périlleuse par les travaux. Pour donner une idée de leur engagement en 2007, l'ensemble de la Compagnie a

œuvré pendant 1'856 heures. Mais heureusement, grâce parfois à une collaboration constructive avec d'autres compagnies, telle la compagnie 21, les interventions sont rondement menées.

Un petit bémol toutefois. Le Capitaine Castella et son Etat-Major ont pu constater que trop souvent les pompiers sont dérangés pour rien. Effectivement, d'aucuns n'hésitent pas à appeler le 118 pour des cas qui ne concernent pas les hommes du feu mais concernent des spécialistes : dératiseurs, plombiers, etc. Parfois, le simple bon sens permettrait d'éviter de déranger pour rien ces pompiers, qui rappelons-le, sont des volontaires.

Certains quittent la compagnie, comme l'appointé Daniel Margel parti pour des raisons personnelles en Valais après 20 années de fidèles et loyaux services au sein de la Compagnie.

N'hésitez pas en cas de besoin ou de questions à solliciter le Commandant de la Compagnie, Monsieur Sam Castella qui se tient à votre disposition et vous renseignera très volontiers. Parfois, mieux vaut prévenir que guérir.

Information : www.pompiers-vandoeuvres.ch

Lorin Voutat

Photographies : Hervé Despland



VIE COMMUNALE

Le Vide-greniers

C'est par une magnifique matinée printanière que débutait dans la salle communale le premier vide-greniers initié par la mairie et organisé parfaitement par Madame Gabrielle Gourdou-Labourdette, adjointe au Maire.

De bonne heure samedi matin, les premiers vendeurs sont arrivés et ont été placés par ordre d'arrivée comme dans les vraies brocantes, afin d'éviter tous litiges.



Dès l'ouverture officielle, un nombre impressionnant de badauds se pressaient pour arriver les premiers sur les stands et réaliser LA bonne affaire. Parmi eux, des brocanteurs professionnels, venus même de France voisine, déambulaient, cherchant à trouver L'objet précieux qu'ils pourraient acquérir à bon prix et revendre à prix d'or sur un marché aux puces des alentours.

Des travées remplies d'une foule bigarrée, où jeunes et moins jeunes se croisaient sympathiquement rendant parfois même difficile le passage d'un stand à l'autre. Une foule parmi laquelle certains retrouvaient avec joie d'anciennes connaissances.

A l'entrée, nous trouvons un stand tenu par deux jeunes garçons bien sérieux, Anthony Stalder et Jonas Borgeaud, très heureux de constater avec quelle facilité ils peuvent écouler leur stock de jouets typiquement masculins.

Un peu plus loin, fort bien installée derrière sa table mise à disposition par la mairie, Madame Françoise Gardy qui fait de florissantes affaires.

On croise juste en face Isabelle Dupraz (15 ans), toute guillerette de participer à son premier vide-greniers, et sa maman Paola, venue prêter main forte à sa fille pour vendre ses jouets d'une époque, pas si lointaine, où elle était petite fille. Difficile de se séparer de certains souvenirs.

Il est même parfois compliqué de réaliser des interviews tellement les stands sont pris d'assaut. Tel celui de Pierrot et Elisabeth Schlaepfer, qui félicitent la mairie d'avoir organisé ce moment de grande convivialité. Ils ont vidé leur cave, mais en faisant bien attention de ne pas embarquer les bonnes bouteilles achetées chez le frère de Pierrot. Résultat : de magnifiques objets trônent devant eux, que beaucoup s'arrachent.

On y croise aussi Madame le Maire, qui a le « privilège » d'avoir un stand mobile sur lequel elle met en vente des pièces qui feraient pâlir de jalousie certains antiquaires, comme un lot de chaises datant de 1873 pour lesquelles se battent plusieurs acquéreurs. À lui faire regretter de ne pas avoir fixé le tarif plus haut !

Juste en face, Madame Aline Ruedi et sa fille Virginie (14 ans) trouvent que c'est vraiment une super idée pour vider la maison. Elles en profitent pour faire des échanges car elles avouent ne pas être très douées pour marchander.

Plus loin, un autre stand qui a le privilège d'offrir une vue magnifique sur le Mont-Blanc ensoleillé aux tout jeunes Benoit et Manon Secretan. Des vrais pros de la vente puisqu'ils participent également au marché de Noël. Le but avoué est de gagner plein de sous pour faire grossir leur tirelire. Pour s'éviter un long trajet tôt le matin, ils ont décidé de dormir chez leurs grands-parents résidant à Vandœuvres.

Proche de la sortie, Mademoiselle Florence Valot a délaissé sa tenue de « pompière » pour tenir bénévolement le stand de sa sœur. Quel esprit de famille ! Mais qui en aurait douté !?

Et la visite se termine chez Madame Laurence Castella, la mine réjouie par les grosses ventes qu'elle a pu réaliser. Elle propose de refaire une action similaire en automne pour une bourse aux skis. La mairie l'entendra peut-être ? En tout cas, pour le vide-greniers, il y a fort à parier que ce sera à nouveau au goût du jour pour l'an prochain vu son succès populaire. Si des bénévoles s'annoncent pour l'organisation, ils sont les bienvenus...

À la buvette ou dans les allées, on croise des gens en toute simplicité, comme Madame Laure Genier-Courvoisier, de Vézenaz, très heureuse d'être venue en voisine, conquise par la bonne ambiance et toute heureuse de faire des retrouvailles. D'autres, plus jeunes, comme cet élève de 6^{ème}, Jacques Levêque, accompagné de sa famille, ravi de croiser ses copains en jetant un œil distrait aux stands. Ou encore

Madame Béatrice de Muralt appréciant à sa juste valeur cette magistrale organisation et ravie de constater que des échanges aussi bien amicaux qu'utiles pour les habitants se font.

N'oublions pas tout le travail fourni par nos bénévoles Paysannes pour que tous puissent se sustenter à la buvette avec les excellents petits plats salés et sucrés préparés par leurs mains expertes. Derrière le bar, telles des fourmis, elles s'activent sous l'œil protecteur de leur charmante Présidente, Madame Isabelle Bigler, pour satisfaire cette clientèle hétéroclite. Elle ne peut que déplorer le manque de monde dans son groupe et profite de lancer un appel aux Dames intéressées par cette société dont la réputation n'est plus à faire.

Comme tous, elles se réjouissent de revenir l'an prochain. Alors, gardez précieusement vos objets, ils feront sûrement des heureux.

Lorin Voutat

Photographies : Catherine Walder et
Hervé Despland



BRÈVES COMMUNALES

Conférence autour du film d'Al Gore « Une vérité qui dérange »

Le 8 novembre 2007, les autorités communales ont organisé, conjointement avec les communes de Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Presinge et Pupinge, une conférence-débat sur le thème du développement durable et autour du film d'Al Gore « Une vérité qui dérange ».

Proposée par la FEDRE (Fondation européenne pour le développement durable des régions), la soirée s'est déroulée de la manière suivante : après une brève introduction au cours de laquelle les autorités communales ont fait part de leur ouverture au développement durable et de leur souci d'en tenir compte dans leur politique communale, le professeur Martin Beniston, climatologue, a présenté un premier court métrage sur les changements climatiques.

De nombreuses questions, très pointues, émanant d'un public attentif d'environ 300 personnes, ont fusé, puis Claude Haegi, ancien conseiller d'Etat et président de la FEDRE, a introduit le film d'Al Gore (Prix Nobel de la Paix 2007), qui fut couronné en février 2007 par les Oscars du meilleur film documentaire et la meilleure chanson originale.

La soirée aurait pu être un véritable succès si... elle n'avait pas été si longue, les intervenants ayant chacun trop de choses à dire !

Mais, nous croyons pouvoir quand même affirmer que les personnes présentes ont apprécié, sinon la longueur des débats, tout au moins l'initiative communale !

Bon à savoir – et à s'en souvenir : le mieux est l'ennemi du bien !

CK

Anniversaires

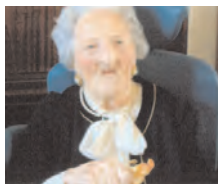
Au cours de ces derniers mois, un grand nombre de Vandœuvriens ont célébré un anniversaire pour lequel il est de tradition que le

maire leur présente ses félicitations et leur adresse ses vœux au nom des autorités communales.

Ainsi, depuis la parution du n° 23 de *La Coquille*, Mesdames Marguerite Carlier le 17 janvier, Stella Hartmann le 19 janvier et Marie-France de Tolédo le 24 janvier, Lucie Herrmann le 8 mars, ainsi que Messieurs Rober Peyer, Rolf Wiklund, tous deux le 21 octobre, et Rigaud Magloire le 5 mars ont célébré leur quatre-vingtième anniversaire.

Quant à Mesdames Gilberte Annen le 26 décembre et Marguerite Kündig le 16 mars, ainsi que Messieurs François Burrus le 31 décembre et Germain Montavon le 6 novembre, ils célébraient allègrement leurs nonante ans !

Dimanche 17 février, Madame Germaine Deperaz, résidente à l'EMS Maison de Pressy, a passé le cap de ses cent ans entourée de sa famille et comblée de fleurs, mais en l'absence de la soussignée, alors absente de Genève.



Par ailleurs, plusieurs couples ont eu le bonheur de célébrer leurs cinquantième anniversaires de mariage : Mesdames et Messieurs Paulette et Hans-Peter Kuhn le 18 janvier et Margrit et Raymond Vanat le 19 avril.

Madame et Monsieur Françoise et Jean-Claude Ecklin ont quant à eux allègrement fêté



leurs noces de diamants, 60 ans de mariage le 29 février dernier !

Quel plaisir de lever un verre bien rempli en leur compagnie pour féliciter tous ces couples de ce magnifique chemin de vie partagé et leur souhaiter encore longue route ensemble !

Toujours chaleureusement accueillie, je me réjouis à chaque rencontre d'avoir ainsi pu faire de nouvelles connaissances ou d'avoir pu approfondir certains liens.

CK

Course à pieds à travers Vandœuvres

Vandœuvres, un dimanche d'octobre, s'est offert d'encadrer un des huit entraînements de la course de l'Escalade 2007.



Un millier de coureurs de tous âges ont participé à cet entraînement par un temps splendide et froid. L'échauffement dans le parc de la mairie et les différents parcours ont été menés de main de maître par coureurs et entraîneurs du Stade Genève.

Nos pompiers, entourés des fidèles bénévoles sans lesquels une telle manifestation ne pourrait avoir lieu, ont balisé le parcours, parké les voitures et préparé le thé chaud très sollicité à l'arrivée.

Au vu de la réussite de cette manifestation, la commune s'est portée candidate pour l'organisation de la 2^{ème} étape du Tour du Canton (qui en compte quatre), en collaboration avec la commune de Coligny. Cette étape se déroulera le **mercredi 14 mai prochain à 19h30**. Le

départ et l'arrivée seront sur la commune voisine mais la majorité du parcours de 9 km 800 se déroulera sur notre territoire y compris le ravitaillement et les rideaux d'eau.

Afin de préserver votre bonne humeur légendaire, sachez que les perturbations dues aux 2000 participants déjà inscrits dureront moins de trois heures.

Par avance, merci de votre compréhension.

GGL

Feu de joie et apéritif de Nouvel An

Fin 2007, les exploitants d'Agri-Compost ont informé la mairie qu'il n'était plus possible de mêler les sapins de Noël aux déchets verts et de les composter en bord de champs, en raison des nombreux « indésirables » qu'ils comportent.

Plutôt que de les faire enlever par une entreprise ad hoc, l'exécutif a saisi ce prétexte pour organiser un apéritif de Nouvel an – manifestation communale encore inédite – autour d'un feu de joie permettant d'éliminer lesdits sapins.



Le 8 janvier, dès 18h, vin chaud et gâteries faites maison ont réjoui – et réchauffé ! les Vandœuvriens qui, armés de leurs sapins, ont bravé la nuit et le froid pour passer un moment d'amitié près du feu.

Pas tout à fait réglementaire, mais très conviviale, cette petite fête (car c'en était une) sera vraisemblablement réitérée. Qu'on se le dise !

CK

Agents de sécurité municipaux

Depuis le 1^{er} février 2008, notre commune peut compter sur la présence d'agents de sécurité municipaux (ASM), à raison de 20 heures par semaine.



Au nombre de trois, ces agents sont soumis à une convention intercommunale signée aussi par les communes de Collonge-Bellerive, Corsier, Gy et Meinier. Ils sont toutefois engagés par la commune de Collonge-Bellerive, dont ils sont les employés, et ont leur bureau à Vézenaz.

Ils ont avant tout une fonction de prévention et d'information, mais ont aussi une tâche de répression lorsque les contrevenants persistent (mauvais stationnements, près de l'école à l'« heure des mamans » notamment, souffleuses, tondeuses hors horaires réglementaires, etc).

Engagés pour un an, leur utilité et leur efficacité devraient être débattues par le conseil municipal à la fin 2008.

CK

Soirée d'information sur la zone 30 km/h dans le secteur Cocuaz-Troupe-Lulasse-Peutets-Tattes-Fontaine

Le 21 février, les habitants concernés par la future zone 30 km/h mentionnée en titre ont été conviés à une soirée leur permettant de prendre connaissance des mesures de modération projetées dans le sud de la commune.

Les personnes présentes ont été pleinement satisfaites des mesures envisagées, très clairement présentées par Monsieur Michel Savary, ingénieur du bureau *Trafitec* chargé du dossier.

Les riverains du chemin de la Troupe, en revanche, n'ont pas voulu des mesures prévues sur leur chemin et, absents le 21 février, ont été réunis, seuls, le 10 avril, pour prendre connaissance des modifications apportées au plan après prise en compte de leurs remarques.

La demande d'autorisation de construire devrait être déposée avant l'été.

CK

Discussion sur la création d'un cheminement public entre la Lulasse et la Cocuaz

Le 12 mars, ce sont les riverains d'un petit chemin privé reliant celui de Lulasse à la Cocuaz qui ont été à leur tour convoqués pour une première discussion, le souhait des autorités communales étant de rendre public ce passage, actuellement en copropriété.

La situation, comme toutes celles au bénéfice d'une servitude ou d'un droit de passage, n'est pas aussi simple qu'il y paraît et il appartient maintenant à l'exécutif d'examiner quelle pourrait être la meilleure situation juridique pour ce chemin. D'autres liaisons entre la Lulasse et la Cocuaz seront prises en compte dans la même étude.

C'est dans le cadre du futur plan directeur des chemins pour piétons - que la commune a l'obligation de réaliser suite à l'adoption, en juin 2007, du plan directeur communal d'aménagement du territoire - que l'exécutif envisage des cheminements sécurisés, pratiques et agréables à parcourir. De tels « chemins de traverse », réservés exclusivement aux piétons, font d'ailleurs aussi partie de la volonté communale de promouvoir la mobilité douce, donc la marche à pied.

CK



Suite au vif succès du spectacle *Ma Double Vie*, l'automne dernier, le Theatrochamp, théâtre d'enfants et d'adolescents, a présenté, le 7 février, une soirée réservée à nos habitants.

Les spectacles du Theatrochamp répondent aux préoccupations des enfants et adolescents face au monde des adultes. Ils portent sur des thèmes touchant à l'intégration de l'autre, au respect des différences et de l'environnement.

Le sujet sensible de *Ma Double Vie* montre l'ostracisme qui frappe les jeunes confrontés à leur homosexualité, leurs différences et la difficulté pour eux-mêmes, leur entourage et la société d'accepter et de vivre avec leurs différences.

Le public de tout âge a été très touché et interpellé par cette pièce écrite et jouée avec infiniment de justesse et de sensibilité par les jeunes comédiens.

Cette compagnie, dirigée par Mme Anouchka Chenevard depuis 1981, a formé à l'art et à la discipline de la scène, du théâtre et de l'expression corporelle plus de 1500 enfants provenant de différents milieux socioculturels de notre région.

Le Theatrochamp est une pépinière de talents, il joue aussi un rôle de soutien psychologique. Il donne ou restitue confiance et assurance aux jeunes, par le biais du jeu.

GGL

Trois jeunes sportifs vandœuvriens à l'honneur

Damien Courtois, 20 ans, a réalisé lors des championnats suisses de natation aux Vernets, les 12-13 avril dernier, un nouveau record suisse sur 100 mètres papillon en 54 secondes 44. Il a ainsi battu son précédent record effectué lors des championnats du monde de Mehlbourne l'an passé.

Il est également champion suisse en 50 mètres brasse et papillon et en 100 mètres papillon.

Alexandre Roch, 22 ans, est devenu champion suisse, en mars dernier, dans les catégories suivantes : cross court Elite, cross court U23 et cross long U23 (moins de 23 ans).

Il est également devenu champion suisse universitaire de cross-contry en février dernier.

Et enfin Alexandre a été sélectionné pour les championnats du monde universitaires de cross-country en France.

Kilian Tournier, 13 ans, a obtenu cet hiver le titre de champion suisse junior populaire 2008 de kilomètre lancé (ski) sur la piste du Montfort, à Nendaz.

Il a atteint la vitesse maximum de 152,6 km/h.

Toutes nos félicitations sportives à ces jeunes Vandœuvriens si performants et bonne continuation !

GGL

GENS D'ICI

Interview de Michel Gobet

Monsieur Michel Gobet, pour les Vandœuvriens qui habitent la commune depuis longtemps, n'a pas besoin d'être présenté. Tous le connaissent, et une majorité a certainement eu la chance, si ce n'est le privilège, d'avoir ce Maître principal lors de leur passage dans la bucolique école de Vandœuvres où il a exercé avec passion sa profession de 1968 à 1980.

LV : Michel (en tant qu'ancien collègue de la compagnie de pompiers, par tradition, je devrais te tutoyer, mais il est parfois des habitudes qui perdurent), quels sont vos meilleurs souvenirs du temps où vous étiez notre Maître d'école ?

Les souvenirs sont nombreux. Les meilleurs et les moins bons s'entrecroisent.

Peut-être une préférence pour les classes de neige à Champéry au Chalet d'En Haut. Avec le moniteur en chef, Monsieur Georges Racine, estimé par tous les élèves heureux de l'appeler « Georgy » et de le tutoyer à l'épicerie dès le retour. Sans oublier les fidèles accompagnants, mon épouse, Maurice Pradervand, un ancien du village, et Raymond Vogt, le maître de sport.

LV : Un souvenir en particulier ?

Les fêtes de Noël et des Promotions sous la houlette de Madame Norette Mertens prenaient une place importante dans les semaines qui précédaient ces deux rendez-vous annuels.

Chaque élève tenait avec sérieux le rôle qui lui était confié et nous, mes collègues et moi, prenions plaisir, malgré parfois une certaine tension, à mettre en valeur le talent de tous ces artistes en herbe. Un soin particulier était apporté aux chants, fort appréciés par les parents.

LV : Peut-on aussi avoir des mauvais souve-

nirs de l'école de Vandœuvres ?

Bien sûr ! Les classes à degrés multiples (CDM) - 34 élèves en 4P, 5P et 6P à la rentrée 1969 - permettaient difficilement une individualisation de l'enseignement.

Les enfants en difficulté d'apprentissage ne bénéficiaient pas de toute l'attention que les enseignants souhaitaient leur accorder. Les échecs dans les nombreux travaux d'évaluation certificative mensuelle nous ont contraints à envisager pour quelques élèves *une classe en division spécialisée* pour un soutien plus individualisé. Malheureusement, ces élèves devaient quitter l'école de Vandœuvres ainsi que leurs copains de classe pour aller en ville, ce qui provoquait immanquablement un certain déchirement chez l'enfant. Souvenir amer ! Mais qu'aurions-nous pu faire d'autre ?

LV : Qu'est-ce qui vous a fait choisir ce beau métier d'instituteur ?

Après une maturité obtenue en Suisse allemande et trois années de théologie à Fribourg, je me suis inscrit en 1964 au Département de l'Instruction publique qui était à la recherche de *suppléants*.

Ma première volée me fut confiée à l'école du Grand-Lancy. L'expérience positive m'incita alors à m'inscrire aux Etudes pédagogiques de 1965 à 1968.

LV : Comment êtes vous arrivé à l'école de Vandœuvres ? Par choix personnel ou par hasard ?

Dès l'obtention du diplôme aux Etudes pédagogiques, j'ai eu le privilège d'être nommé instituteur « *de campagne* » en août 1968 à l'école de Vandœuvres. Je ne crois pas au hasard, mais les circonstances ont permis cette arrivée à l'ancienne école qui servait aussi de mairie.

En effet, jeunes mariés, nous étions avec mon épouse à la recherche d'un appartement. La

chance nous sourit : coïncidence heureuse puisque à cette époque, les autorités communales, qui avaient dû se séparer du maître principal, Monsieur Roger Piguët, nommé inspecteur des travaux manuels en 1967 au Cycle d'orientation, m'assuraient non seulement un poste d'enseignant mais également un appartement au Vieux Tilleul dans lequel d'ailleurs nous vivons depuis bientôt quarante ans.

LV : Que regrettez-vous le plus de cette période d'enseignement ?

Aucun regret, si ce n'est celui évoqué précédemment, à savoir ne pas avoir pu ou su mieux soutenir les élèves en difficulté !

LV : Avez-vous développé des liens particuliers avec certains de vos anciens élèves ?

La rencontre avec mes anciens élèves s'est faite soit dans le cadre de la compagnie des sapeurs-pompiers soit dans celui du conseil municipal. Pour la plupart d'entre eux, le tutoiement était tout naturel.

D'autres (dont tu fais partie !) ont plus de peine à tutoyer le « roille-gosse », comme cer-

tains collègues pompiers m'interpellent encore aujourd'hui à chacune de nos rencontres !

LV : Quelle était pour vous la chose la plus importante que vous souhaitiez transmettre à vos élèves ?

Pendant onze ans, je fus à la tête d'une classe de 4P-5P-6P. Il fallait faire cohabiter filles et garçons de dix à douze ans. Les conflits étaient nombreux. La tolérance et le respect de l'autre étaient une priorité.

LV : Auriez-vous souhaité pouvoir apporter quelque chose de plus à vos élèves, mais que vous n'avez pas pu faire, soit par faute de moyens financiers du DIP, ou simplement par faute de temps ?

À vrai dire, je pense avoir donné consciencieusement ce dont mes élèves étaient en droit d'attendre de leur instituteur. La transmission des valeurs prioritaires ne dépendent ni de l'argent ni du temps !

LV : Gardez-vous toujours un œil attentif sur l'évolution de l'enseignement ?



J'ai travaillé dans l'école genevoise de 1964 à 1999. Cela laisse des traces et des réflexes quant au regard porté sur son évolution. Mais malgré tout ce que nous pouvons lire et entendre à son sujet, l'école primaire genevoise reste une école de qualité.

LV : Beaucoup de vos anciens élèves se retrouvent au Conseil municipal à Vandœuvres, est-ce que cela a une signification particulière pour vous ?

La relève est assurée et je me réjouis d'avoir pu donner mon temps durant une décennie dans le cadre de l'école et du conseil municipal.

LV : Vous intéressez-vous à ce que deviennent vos anciens élèves ?

Naturellement, mais sans vraiment rechercher à savoir ce qu'ils deviennent.

LV : Avez-vous parfois été fier de certains parcours de vos anciens élèves ?

Chaque parcours, si différent soit-il, est source de satisfaction, voire de fierté. On se dit : « on a été

quelque part une pierre » dans l'édifice de ce parcours !

LV : Quel regard portez-vous sur les jeunes actuellement, remarquez vous une grande différence avec les « volées » que vous avez connues ?

Voilà dix ans que j'ai quitté l'enseignement, je me garderai bien de faire quelque commentaire à ce sujet.

LV : Si vous deviez donner un conseil à un jeune maître aujourd'hui, quel serait-il ?

Travailler en équipe !

LV : Est-il difficile d'être le maître de ses enfants ?

Ma fille a été mon élève en 5 P. Ce fut très difficile pour... elle !

Elle laissa éclater sa joie lors de ma nomination en tant qu'inspecteur : « Chouette, je ne t'aurai pas l'année prochaine » !

Lorin Voutat

Photographie : Alexandre Muller

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 4 juin 2007

Pas de décision transcendante prise lors de cette séance qui a consisté pour l'essentiel en la prise de fonction des conseillers municipaux fraîchement élus ou réélus.

Après lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 25 avril 2007 validant les élections, chacun des conseillers a prêté serment.

Le bureau du conseil a été désigné, la présidence revenant à M. Jean-Philippe de Toledo, la vice-présidence à Mme Viviane de Witt et le secrétariat à Mme Michèle Stalder.

Nous sommes ensuite passés à la désignation des membres et à la nomination des présidents et vice-présidents des diverses commis-

sions permanentes qui traitent des affaires courantes de la commune.

Afin d'éviter d'inutiles redites, nous ne détaillerons pas par le menu leur composition qui sont disponibles sur le site internet de la commune (www.vandoeuvres.ch).

On précisera seulement ici une nouveauté qui reflète en proportion les résultats du scrutin sorti des urnes : sur les sept membres de chaque commission, l'Entente communale, sortie majoritaire aux élections, disposera de cinq sièges, les deux sièges restant revenant l'un à Vandœuvres Avance, l'autre à Vandœuvres Convivial.

Chacun de ces membres pourra en outre

être remplacé par un membre du même groupe.

Cette séance d'investiture étant terminée, nous sommes convenus de nous mettre au travail et de nous retrouver le 24 septembre pour un premier véritable conseil municipal.

Lundi 24 septembre 2007

Les commissions ayant siégé dans l'intervalle nous ont fait rapport de leurs travaux.

La commission de la culture a décidé de mettre sur pied un cycle de conférences essentiellement orientées dans le domaine de la santé. M. Jean-Philippe de Toledo, à qui revient la paternité de cette initiative, se chargera de présenter ultérieurement un programme plus abouti. Nous en parlerons.

Au chapitre de l'environnement, la commission a passé en revue un certain nombre de projets qui pourraient potentiellement recevoir l'appui de la commune. Elle a retenu en premier lieu la renaturation du nant du Moulanaï qui, par sa situation géographique à ciel ouvert et en bordure de parcelles, se prêterait merveilleusement à la promenade. Reste encore à convaincre les propriétaires. Affaire à suivre.

Par ailleurs, la commission a souhaité renforcer la sensibilisation des communiens quant à leur environnement par l'édition d'une plaquette informative ou au travers d'articles ciblés à paraître dans la *Coquille*. Elle a également proposé d'informer nos jeunes en organisant des excursions dans la commune avec l'appui de l'école.

Les routes nous ont ensuite occupés. La commission a rappelé les gros dossiers à traiter pendant la législature qui débute à peine : la traversée du village à terminer, la modération du trafic au chemin de la Seymaz à réaliser, les zones 30 km/h à créer dans le sud de la commune, ainsi que la place du village à laquelle il convient de donner un nouvel aménagement.

Des informations vous parviendront au gré de l'avancement de ces différents projets.

Quant à la commission de l'aménagement du territoire, elle a principalement traité de la

constructions d'immeubles locatifs sur les terrains sportifs du centre communal, prévus par le plan directeur communal.

L'exécutif a été chargé d'aller de l'avant dans ce domaine afin de présenter une étude rapidement. Il faudra prévoir le transfert des terrains de tennis dans un endroit approprié, fût-il hors du territoire de la commune, et le déplacement du terrain sportif polyvalent (terrain vert).

Le conseil a ensuite délégué à l'exécutif, et à l'unanimité, son pouvoir de passer des actes authentiques.

Lundi 12 novembre 2007

Lors de cette séance, les présidents et vice-présidents des bureaux de vote ont été désignés pour les scrutins qui auront lieu en 2008.

M. Bernard Gruson présidera le bureau de vote, il sera suppléé par M. Lorin Voutat. M. Hervé Despland assurera la vice-présidence, il sera suppléé par M. Eric Pradervand.

La commission de la culture a fait rapport de sa séance du 1^{er} octobre 2007 qui a consisté à auditionner les quatre projets susceptibles d'être retenus pour le spectacle en plein air qui se déroulera l'été 2008 dans le parc de la mairie.

Soulignant la très grande tenue de tous les projets et l'excellence des présentations qui lui ont été faites, la commission a préavisé en faveur du projet de Mme Anne Vaucher et M. Alain Carré, du Théâtre du Crève-Cœur, soit *Dom Juan de Molière*, dans une version musicale, dansée et théâtrale. La commission a été particulièrement sensible au caractère itinérant du projet. L'ensemble du parc sera mis en valeur, par le fait que le sujet sera accessible au plus grand nombre, petits et grands.

Ce projet a séduit également par son caractère didactique : les enfants de l'école pourront s'immerger dans la création théâtrale en participant à une journée de découverte de l'envers des décors.

Le conseil s'est rallié à ce préavis, Molière prendra donc possession du parc entre les 27

juin et 13 juillet prochains en évitant les conflits potentiels avec l'Euro Foot !

La commission sociale et humanitaire a versé des subventions à :

- l'Association Jatur pour la construction d'une porcherie au Bénin ;

- la Fondation d'aide aux enfants Foyer Bambi en Colombie pour permettre l'hébergement de 25 enfants souffrant de graves carences physiques, motrices ou mentales ;

- l'Association des Amis de Sœur Emmanuelle en Haïti et au Soudan ;

- l'Association Madre Tierra au Mexique.

La commission scolaire a évoqué ensuite le bilan réjouissant des promotions 2007 et la préparation encourageante de l'Escalade. Elle a reçu également une pétition signée par des élèves de l'école demandant l'installation d'un *skate park*, de même qu'elle examinera la possibilité de construire un mur de grimpe.

Vous en saurez plus quand des propositions concrètes et chiffrées parviendront à la commission.

Au chapitre des routes, le projet de modération de trafic au chemin de la Seymaz a été accepté. Il en va de même des trois séparatifs encore à réaliser sur la commune : celui de Tattes-Fontaine aura la priorité, suivi de ceux des Buclines et du haut de la Blonde.

La commission des bâtiments nous a rapporté que la rénovation de la Maison Bianchi prenait du retard en raison de l'opposition d'un voisin. Elle a par ailleurs préavisé favorablement la restructuration des bureaux de la mairie, ainsi que la rénovation de la cuisine.

D'autres projets de rénovation sont en cours d'étude, soit la conciergerie et le hangar jouxtant la mairie.

Soyez soulagés, des WC publics vont être installés dans le parc de la mairie.

Enfin, trois agents de sécurité municipaux (ASM) prendront leurs fonctions à Vandœuvre dès le 1^{er} février 2008.

La commission administrative et financière s'est réunie le 30 octobre passé pour élaborer le budget de fonctionnement 2008. Le résultat de ses travaux est passé en revue et il est répondu aux nombreuses questions des conseillers.

A l'issue de ce débat, le budget 2008 avec 8'024'339.- aux charges et 8'443'868.- aux revenus, soit un excédent de 419'529.- est approuvé à l'unanimité, tout comme le taux du centime additionnel qui reste inchangé à 31 centimes.

Une subvention est unanimement accordée à la Fondation Hardt.

Le Conseil a finalement encore délibéré quant aux surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau, conformément à une carte établie le 6 août 2007 par le Département du territoire. Cette délibération est acceptée.

Lundi 10 décembre 2007

Mme le Maire nous indique que la Poste a prévu de remplacer le bureau actuel par une agence qui sera installée dans l'épicerie. Ce changement, selon la Poste, est rendu nécessaire par la diminution de la fréquentation du bureau actuel (40 % depuis six ans, 20 % depuis 2005 et 13 % de diminution depuis le début 2007).

Ce changement n'ira pas sans bouleverser quelques habitudes mais il aura aussi l'avantage de préserver un service à Vandœuvre et ce aux mêmes horaires que celui de l'épicerie, soit de 6h30 à 18h30.

A noter que les travaux d'aménagement nécessaires à ce service postal seront pris en charge par la Poste.

La commission de la culture a favorablement préavisé un soutien en faveur du Collectif des Mondes Contraires représenté par Mlle Julie Beauvais qui a été auditionnée.

La commission a discuté de son projet de cycle de conférences. Les conférenciers présentés pour 2008 sont MM. David Servan-Schreiber, Luc Montagnier et Thierry Janssen.

L'animation des soirées sera assurée par le Dr. Michel Brach, médecin attaché à l'INSERM Paris. Un tous-ménages sera adressé aux communiens dès que les détails pratiques seront connus.

La commission soutiendra des conférences « café-croissants » à destination des aînés, traitant de sujets qui les préoccupent, en mettant un local à disposition des organisateurs et en offrant le café et les croissants.

Un long débat nous a ensuite occupés s'agissant de l'aménagement de la place du village et des espaces publics connexes.

Il a été décidé, par 12 voix favorables, aucune défavorable et 1 abstention de renvoyer à l'exécutif le projet existant.

La commission sociale et humanitaire a subventionné :

- l'Association Mate Cocido pour les enfants des rues en Argentine ;
- l'Association Nordeste au Brésil, active dans des projets touchant à l'environnement et à l'éducation ;
- l'Association Vivamos Mejor, au Brésil également, pour un projet de crèches à Rio.

Lundi 18 février 2008

L'Exécutif nous a tenu informés de l'avancement de ses différentes missions.

Un tous-ménages sera adressé aux communiens pour leur annoncer la fermeture du bureau de poste et leur expliquer les nouveautés en la matière.

La demande d'autorisation de construire relative à la modération du trafic sur le chemin de la Seymaz a été déposée.

Une séance d'information portant sur la zone 30 km/h du secteur Cocuaz, soit le sud de la commune, a été organisée.

La mise en séparatif du secteur Tattes-Fontaine progresse.

Des bandes cyclables feront leur apparition sur la route de Vandœuvres.

Les ASM ont commencé leur travail sur la commune.

La commission de l'information souhaiterait faire réaliser un film basé sur des entretiens avec des anciens de la commune afin de garder une trace des personnalités de Vandœuvres.

La commission de l'environnement est revenue sur sa décision de renaturer le nant du Moulanaï. Non parce que son enthousiasme se serait émoussé, mais bien parce qu'elle doit faire face à un grand nombre de propriétaires à convaincre. Sur 17 personnes contactées, seules quatre ont répondu, deux favorablement et deux négativement, les autres s'étant abstenues de répondre. Ce projet est donc mis en veille pour permettre à la commission de se concentrer sur d'autres projets plus facilement réalisables.

La commission ira donc de l'avant dans la renaturation de certains fossés, qui sont des zones d'intérêt zoologique (batraciens, oiseaux) ou biologique (plantes aquatiques). Deux secteurs sont actuellement à l'étude, Sous-Chougny - Le Vallon et Le Petit Miolan - Les Bougeries.

Se fondant sur l'expérience de la commune de Cartigny, la commission a décidé de penser à des solutions de chauffage alternatives, en l'occurrence le chauffage au bois, lorsqu'il s'agira de développer de nouveaux projets de construction sur notre commune.

Au chapitre de la culture, la commission nous a révélé que la préparation du spectacle de cet été (Dom Juan) se déroulait normalement et qu'elle cherchait des lits pour quelques comédiens. Avis aux amateurs !

Enfin, nous apprenons que le discours du 1^{er} août sera prononcé par M. Ducrey, président de la Fondation Hardt.

C'est tout pour aujourd'hui.

Nicolas Terrier

La Commune de **Vandœuvres** présente
dans le parc de la Mairie :

**du 24 juin
au 13 juillet
2008
à 20h45**



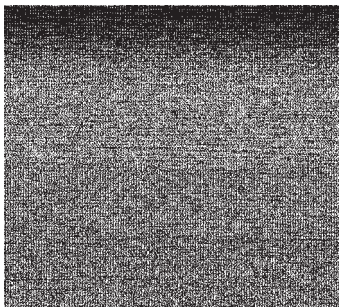
Don Juan

Molière

Mise en scène Alain Carré
Le Théâtre du Creve-Coeur

au Parc

Reservation : 022 750 97 37 Location : Service culturel Migros Genève - Restauration dès 19h



Chers Amis du Tennis,

Vous avez à votre disposition, au sein de notre commune, un club de tennis privé, le Tennis Club de Vandœuvres (TCV) qui peut vous permettre, si vous le désirez, de pratiquer votre sport favori. Le TCV a été créé en 1987 et compte actuellement environ 180 membres.

Il dispose de deux courts praticables toute l'année et d'un club house équipé d'un local avec vestiaire et WC.

Vous avez la possibilité de bénéficier de cours privés et de stages juniors destinés aux enfants, tant au printemps qu'en automne.

Pour 2008, le stage du printemps aura lieu tous les samedis, du 5 avril au 21 juin, avec relâche le samedi de Pentecôte, ce qui fera un total de 12 cours.

Toute personne peut adhérer au TCV ; il n'est pas indispensable d'être domicilié dans la commune.

Pour de plus amples informations ou demande d'adhésion au TCV vous pouvez contacter Mme Dominique Koller, secrétaire du club, au 022 349 03 32 ou par courrier électronique « tcv@bluemail.ch ».

Nous espérons vous compter bientôt comme membre au sein de notre club et sommes certains que vous trouverez du plaisir à utiliser nos courts, magnifiquement situés au 24, route de Meinier.

TENNIS CLUB DE VANDOEUVRES

Case postale 38
1253 Vandœuvres
tcv@bluemail.ch